



## Congés payés et préavis lors d'un licenciement économique

Par **alenais**, le **03/07/2009** à **23:09**

Bonjour,  
mon employeur a fait une cessation d'activité sur un de ses points de vente, et m'a reclassé dans l'autre commerce le temps de l'arrêt maladie de ma collègue, ce que j'ai accepté.  
Mais au retour de celle-ci, mon employeur sera dans l'obligation de me licencier économiquement. Il me proposera la CRP, que je pense refuser, et faire mon préavis dans l'entreprise.  
Puis-je prendre le restant de mes congés payés pendant mon préavis?

Par **Visiteur**, le **04/07/2009** à **07:43**

bonjour;

[citation]Puis-je prendre le restant de mes congés payés pendant mon préavis?[/citation]

oui mais cela repoussera la date de fin du contrat.